

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES FINANCES
DES AFFAIRES ECONOMIQUES & DU PLAN

11) ECRET N° 54 / PR / MFAEP.

portant nomination d'un Directeur
des Services Economiques

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution du 11 Janvier 1964 ;

VU le Décret n°33/PR du 25 Janvier 1964 portant
formation du Gouvernement ;

VU le Décret n°54/PC/SGG. du 2 Mai 1964 fixant les
attributions des membres du Gouvernement ;

VU la loi organique n°64-34 du 12 Décembre 1964 fixant
la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la
nomination est faite par le Président de la République,
le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu;

SUR la proposition du Ministre des Finances, des Affaires
Economiques et du Plan ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D É C R È T E :

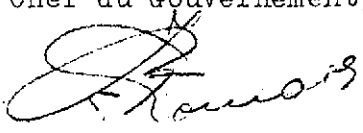
Article 1er.- Monsieur Gilbert MEHOU LOKO, Administrateur du corps
national, est nommé directeur par intérim des Services Economiques.

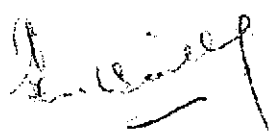
Article 2.- Le présent décret sera enregistré, publié et communiqué
partout où besoin sera./-

Fait à Cotonou, le 2 SEPTEMBRE 1965

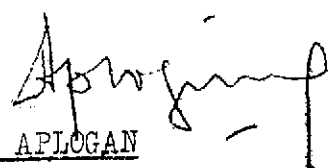
Par le Président de la République,

Le Président du Conseil
Chef du Gouvernement,


J. AHOMADEGBE-TOMETIN


S.M. APITHY

Le Ministre des Finances, des
Affaires Economiques et du Plan,


F. APLOGAN

Ampliations:

PR	5
PC	5
MFAEP	5
Ministères	8
CF	4
DGF	4
Intéressé	1
J.O.R.D.	1